

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

## SEANCE DU 07 décembre 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	10

L'an deux mille vingt-deux, le 07 décembre 2022, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe  
IMMER Alain  
MENEHIN Gaël  
SIVEC Jean

DEBAILLEUL Delphine  
OGER Isabelle  
THILL Céline  
VIEIRA Christophe

VALANCE Bénédicte  
WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

GUINDT Philippe

donne pouvoir à M. VIEIRA Christophe

LISTE DES ABSENTS NON EXCUSES :

BRUN Jérôme  
PEREIRA Julien

REUTER Olivier

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance.

Objet : 2022 - 673 Encaissement d'un chèque ORANGE

Considérant un dysfonctionnement de la ligne téléphonique de l'école, ORANGE a procédé à une indemnisation pour un montant de 43,01€, facture d'avoir n°0382836198 22G8-2F05 du 20/09/2022, sur la période du 08/09/2022 au 19/10/2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à encaisser :

- Le chèque n°22 3151866 E du 23/09/2022 de 43,01 € d'ORANGE.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 13 décembre 2022

Le Maire :

**Philippe GAILLOT**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 13/12/22

Le Maire,